

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2021

Tous les conseillers sont en présentiel ;
M. Florent CAMUS est nommé secrétaire de séance.

1. Le Procès Verbal du Conseil municipal du 10 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Travaux de l'Église

Le Conseil décide à l'unanimité de choisir la même entreprise pour la réfection des vitrages, des murs et des plâtres, c'est-à-dire l'entreprise Simon LAPORTE.

3. Fêtes de fin d'année

Un sapin est proposé à tous les habitants, coupon à retourner en mairie.
La fête de Noël le samedi 18 décembre (sous réserve des disponibilités de la chorale).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00